

PROGRAMME DE RÉSIDENCE "LA ROUTE DES RÉSIDENCES"

Edition 2026 – Du 24 août au 25 novembre 2026



*Organisé par l’Institut français du Cambodge
en partenariat avec l’Ambassade de France en Thaïlande*

*Ce programme bénéficie du soutien de l’Institut français
dans le cadre de la Fabrique des Résidences*

Désireux de rappeler l'importance de la circulation des idées et des artistes pour œuvrer au dialogue entre les peuples, l’Institut français du Cambodge (IFC) et l’Ambassade de France en Thaïlande lancent, pour la troisième année consécutive, l’appel à candidatures du programme de résidence croisée « La Route des Résidences ».

Avec le soutien de l’Institut français, dans le cadre de La Fabrique des Résidences, l’édition 2026 prévoit l'accueil de deux artistes dans les domaines des arts visuels et de la photographie :

- **Un/une artiste en arts visuels**, accueilli.e à la Villa King Mongkut à Bangkok (Thaïlande) du 24 août au 30 septembre, et à la Villa Marguerite Duras à Phnom Penh / au SM Art Center de Siem Reap (Cambodge) du 30 septembre au 17 novembre 2026.
- **Un/une photographe**, accueilli.e à la Villa à la Marguerite Duras à Phnom Penh (Cambodge) du 21 septembre au 25 octobre, et à la Villa Chiang Mai (Thaïlande) entre le 25 octobre et le 22 novembre.

La durée précise des séjours pourra être ajustée en fonction des projets développés par les lauréats.

1. Présentation des Villas

Villa King Mongkut – Thaïlande

Initiée en 2025 à Bangkok, la Villa King Mongkut est un programme d’expérimentation et de recherche dédié aux arts visuels, développé en partenariat avec le King Mongkut’s Institute of Technology Ladkrabang (KMITL). Au sein de son École d’Architecture, d’Art et

de Design, l'établissement accueille chaque année des artistes internationaux en résidence afin de favoriser les échanges avec les étudiants et le corps professoral.

Conçue dans une logique de découverte de l'écosystème créatif de la capitale, la résidence débute par une phase d'immersion à Bangkok, au sein de Bangkok 1899 et en lien avec l'organisation Creative Migration, qui accueille le/la résident/e afin de faciliter les rencontres professionnelles et la compréhension des dynamiques locales. Le/la lauréat/e est ensuite hébergé au KMITL, où il bénéficie d'un accès à de nombreux studios couvrant un large éventail de pratiques — de la peinture et de la sculpture aux arts numériques, en passant par la photographie, la lithographie et la céramique. Ce programme affirme ainsi une volonté de soutenir la création contemporaine, d'encourager le dialogue interculturel et de renforcer les liens avec les acteurs artistiques thaïlandais.

Villa Chiang Mai – Thaïlande

Souvent considérée comme la capitale culturelle et artistique du nord de la Thaïlande, grâce notamment à la richesse de son artisanat traditionnel et de sa scène créative contemporaine, Chiang Mai constitue un lieu particulièrement inspirant pour une résidence artistique, offrant un équilibre unique entre patrimoine, nature et communautés d'artistes locaux.

Pour cette résidence, l'Ambassade de France s'associe à l'Alliance Française de Chiang Mai, à l'Université de Chiang Mai (CMU – Communication, Arts, Media and Technology department), et à l'EFEO (voir site : <https://www.efeo.fr/base.php?code=220>) pour proposer un séjour de recherche et d'exploration de 4 semaines dans cette région. En fonction du temps et du travail effectué, cette résidence pourra déboucher sur une exposition dans le cadre de la Nuit des galeries de Chiang Mai (<https://www.galleriesnights.com/>).

Villa Marguerite Duras - Cambodge

Crée en 2022, la Villa Marguerite Duras est un programme de résidences artistiques devenu l'un des dispositifs structurants de l'Institut français du Cambodge. Initialement dédiée à l'écriture, la résidence s'est progressivement ouverte aux arts visuels et à la photographie, afin de mieux refléter la diversité des expressions artistiques contemporaines. Elle accueille chaque année trois artistes, auteurs ou créateurs, pour des séjours de quatre à huit semaines, favorisant la recherche, la création et les échanges avec la scène culturelle locale. Ce programme s'inscrit dans une politique plus large de soutien à la création, à la circulation des œuvres et au dialogue artistique, en lien avec les partenaires culturels et éditoriaux de l'Institut français.

Lien vers le site internet de l'IFC : <https://www.ifcambodge.com/fr/culture/residence-dartistes/>

Les partenaires pour la résidence sont :

- Pour la photographie : l'association Studio Images qui organise le festival Photo Phnom Penh et qui a fondé en septembre 2024 l'école de photographie et de médias. Située à Phnom Penh, l'école propose un programme de formation de deux ans offrant de solides connaissances théoriques et pratiques dans les domaines artistiques et techniques de la photographie. Implanté dans un bâtiment récemment rénové, l'établissement s'étend sur plus de 400 m² et dispose d'équipements de pointe, comprenant un laboratoire numérique, un studio, un espace d'exposition et une bibliothèque de plus de 2 000 ouvrages. Lien vers le site : <https://photophnompenh.com/>
- Pour les arts visuels : SM Art Center est un centre d'art contemporain situé à Siem Reap, inauguré en octobre 2025 par les artistes cambodgiens Svay Sareth et Yim Maline. Il se positionne comme un lieu de rencontre entre mémoire, histoire et création moderne, visant à mettre en lumière l'art cambodgien contemporain tout en offrant une narration profonde sur l'histoire du pays et les aspirations d'une nouvelle génération d'artistes. Le centre abrite des expositions permanentes et temporaires, un logement pour l'accueil d'artiste en résidence, des ateliers, une boutique et un café dans un cadre verdoyant et inspirant. Il constitue aujourd'hui un pôle culturel majeur à Siem Reap, contribuant au rayonnement de l'art contemporain cambodgien sur la scène internationale.
- Selon les projets : l'École Française d'Extrême-Orient (EFEO) à Siem Reap est un centre de recherche et de conservation dédié à l'étude du patrimoine angkorien et à l'avancement des sciences humaines en Asie du Sud-Est. Le centre offre une bibliothèque spécialisée ouverte au public, conserve des ressources documentaires et cartographiques importantes, et soutient une variété de projets de recherche en archéologie, épigraphie, linguistique et histoire. Implantée dans un parc, l'EFEO propose un logement pour les artistes en résidence.

2. Présentation des programmes

L'appel à candidature concerne 2 programmes distincts :

« Route des Résidences » - dominante Arts Visuels : le programme propose une résidence de recherche en Thaïlande (Bangkok), puis au Cambodge (Phnom Penh et Siem Reap).

« Route des Résidences » - dominante Photographie : le programme propose une résidence de recherche au Cambodge (Phnom Penh), puis en Thaïlande (à Chiang Mai).

OBJECTIFS DES PROGRAMMES

- Favoriser la circulation des artistes et des idées dans une approche régionale ;
- Impulser un travail de création nourri par des relations interculturelles élargies ;
- Offrir aux lauréats des lieux de travail et de résidence variés, des grandes villes du Mékong aux campagnes thaïlandaises et cambodgiennes ;
- Favoriser les rencontres avec des publics distincts, et avec des scènes artistiques locales diversifiées ;
- Permettre la création d'œuvres singulières, à la croisée de deux pays et cultures.

CALENDRIER

Date limite de dépôt de candidature : **15 mars 2026 (minuit heure française) par mail à l'adresse villa.duras@ifcambodge.com**

Avant fin mars 2025 : entretien en visioconférence avec les candidats présélectionnés

Résultat mi-avril

Lauréat du programme de résidence “La Route des Résidences” / Arts visuels

Du 24 août au 30 septembre : Résidence à Bangkok (Bangkok 1899 et KMITL)

Du 30 septembre au 17 novembre : Résidence au Cambodge (Siem Reap et Phnom Penh)

Lauréat du programme de résidence “La Route des Résidences” / Photographie

Du 21 septembre au 25 octobre : Résidence au Cambodge (Phnom Penh)

Du 25 octobre au 22 novembre : Résidence en Thaïlande (Chiang Mai)

MODALITÉS

- Disciplines :

Création photographique

Arts visuels

- Etendue des programmes :

- Résidence Photographie d'une durée de 8 à 10 semaines entre le Cambodge et la Thaïlande ;

- Résidence Arts visuel d'une durée de 8 à 12 semaines entre le Cambodge et la Thaïlande.

Nous adapterons la durée du séjour de chaque résident selon son projet artistique.

- Engagements de l'artiste :

- Mise en place d'actions culturelles au cours de la résidence, à destination des publics locaux ;
- Présentation du ou des projet(s) finalisé notamment au Cambodge pour la résidence photographie. Le travail sera présenté dans le cadre du festival Photo Phnom Penh.

De manière complémentaire, le programme proposera pour la/le photographe :

- De participer au festival de photographie Photos Phnom Penh 2025 dans le cadre d'une exposition collective dont les coûts seront pris en charge par l'IFC.
- De participer, éventuellement, à la Nuit des galeries de Chiang Mai, organisée à la fin du mois de novembre. L'Ambassade de France en Thaïlande pourra prendre en charge les coûts afférents à la production de cette exposition à hauteur de 400 euros maximum.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être de nationalité française, ou résident en France depuis au moins 3 ans ;
- Exercer habituellement son activité en France : l'artiste doit attester de son inscription au régime des artistes auteurs (enregistré auprès de l'URSSAF-Auteurs) et posséder un numéro SIRET ;
- Être dégagé de toute autre activité professionnelle pendant le temps de la résidence ;

MODALITÉS FINANCIÈRES

- Une bourse de résidence sur la base de 400 € hebdomadaires ;
- Prise en charge des frais liés au voyage :
 - Billet d'avion aller-retour depuis la France en classe économique ;
 - Billet domestique Thaïlande <-> Cambodge (1 aller simple)
- Prise en charge du logement :
 - Accueil au Cambodge :

La/le résident sera accueilli à Phnom Penh dans un appartement indépendant de trois chambres et pour le résident en arts visuels en partie à Siem Reap au centre d'Art SM Art Center. La/le résident aura également la possibilité de séjourner à l'EFEO (École française d'Extrême-Orient) à Siem Reap.

Accueil à Bangkok (arts visuels) :

La/le résident sera accueilli à Bangkok 1899 en plein cœur de Bangkok au début sa résidence pour une période d'immersion et de découverte de la capitale thaïlandaise, ainsi qu'à la fin pour permettre un moment de restitution auprès d'un public local. Il/elle sera également accueilli pour une période de 4 semaines au sein du campus du KMITL (en banlieue de Bangkok) pour faciliter une meilleure proximité avec les espaces de travail et de création, et favoriser les échanges avec les étudiants.

- Accueil à Chiang Mai (photographie) :

La/le résident aura la possibilité de séjourner à l'antenne de l'EFEO (École française d'Extrême-Orient) où une chambre lui sera réservée et un accès aux archives lui sera octroyé.

- Soutiens supplémentaires :

- Pour le/la photographe :

- l'IFC prendra en charge à hauteur de 800 € la restitution du travail dans le cadre de Photo Phnom Penh (hors frais de production).
 - Dans le cas d'une exposition programmée lors de la Nuit des galeries de Chiang Mai, l'Ambassade de France s'engage à participer aux frais de production à hauteur de 400 euros nets.

- Pour le/la résident.e en arts visuels :

- l'Ambassade de France en Thaïlande prendra en charge un budget de production maximal de 400 € (sur présentation des factures) pour le projet de sortie de résidence à Bangkok (événement à Bangkok 1899).

ENGAGEMENTS DU / DE LA LAURÉAT.E

- Concourir à la vie de l'Institut français du Cambodge et à l'animation du réseau de l'Ambassade de France en Thaïlande (à Bangkok et à Chiang Mai) : le/la résident.e s'engage à consacrer l'équivalent d'une demi-journée par semaine au partage de son travail avec le public (groupes scolaires ou autres) sous différentes formes : rencontres, lectures, ateliers d'écriture (à déterminer).

- Souscrire une assurance durant l'exécution de la présente résidence, la responsabilité de l'Instituts et des Ambassades ne pouvant être engagée vis-à-vis du/de la résident.e en matière de dommages aux tiers, ni d'accidents du travail le/la concernant. Le/la résident.e est réputé/e avoir souscrit à cet effet les assurances nécessaires, incluant une assurance rapatriement international, avant son arrivée en Asie.
- Le/la résident.e s'engage à travailler de manière prioritaire sur le projet présenté dans sa candidature et sélectionné par le jury.
- Au cours de la résidence, le/la résident.e devra présenter une étape ou restitution de son travail de recherche au public au format libre.

L'IFC ET L'AMBASSADE DE FRANCE EN THAILANDE S'ENGAGENT À :

- Offrir un accompagnement des artistes pendant la durée de la résidence afin de les mettre en relation avec les principaux acteurs impliqués dans leur projet artistique ;
- Fournir une aide aux procédures administratives ainsi qu'à l'organisation logistique du séjour, fournir un appui à la traduction et à l'interprétariat ;
- Valoriser, communiquer et faciliter la circulation des œuvres issues de la résidence.
- Au Cambodge : mettre à disposition les espaces culturels de l'IFC, notamment la médiathèque, le cinéma, un studio d'écriture... (pendant les horaires d'ouverture) et, éventuellement, fournir un ordinateur et une imprimante.
- En Thaïlande : s'assurer auprès de ses partenaires de la bonne mise à disposition des espaces de travail nécessaires.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les différentes pièces du dossier administratif seront rassemblées dans un seul document PDF, les textes seront rédigés en français :

- Descriptif du projet précisant les motivations du séjour ; les thèmes d'écriture ; l'intérêt de la résidence dans le parcours et les éventuels projets d'édition (4 500 signes maximum)
- Précisez si votre intérêt pour la résidence est lié à un ancrage particulier dans vos recherches et expérimentations actuelles. Tout projet en lien avec le territoire concerné recevra une attention particulière.
- Portfolio (extrait de textes publiés, d'articles ou dessins, liens vers des sites, extraits vidéos..., 8 pages maximum)

- CV
- Le formulaire d'inscription dûment rempli, joint à l'appel à candidature.
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport – copie recto verso)
- Attestation sur l'honneur datée, signée et accompagnée de la mention « Bon pour accord », certifiant que vous êtes l'auteur des œuvres mentionnées dans votre dossier.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Une commission consultative procédera à la sélection des lauréats ; elle sera composée d'un membre de l'Institut français de Paris, de la Directrice déléguée de l'Institut français du Cambodge, de l'Attachée de Coopération et Action Culturelle de l'Ambassade de France en Thaïlande, du Président de l'association Studio Images, du Fondateur du SM Art Center et de représentants des scènes artistiques locales.

Critères de sélection :

- Le parcours professionnel du candidat ;
- La qualité et les perspectives du projet, son rapport au(x) pays de résidence.
- L'inclusion d'un volet médiation avec le public local et particulièrement les jeunes (ex : ateliers, rencontres, conférences) sera particulièrement apprécié.
- Pour le programme arts visuels, une attention particulière sera portée :
 - aux projets qui prennent en compte les questions de durabilité : aucun transport ne sera pris en charge pour rapatrier les œuvres produites pendant la résidence ; les projets intégrant les impacts environnementaux dans leur processus de création seront favorisés ;
 - aux artistes ayant également eu une expérience de curation/commissariat d'exposition.

Annonce des résultats :

Le nom des lauréats sera communiqué dès la finalisation des délibérations de la commission, au plus tard le 17 avril 2026.

CENSURE

Le Cambodge et la Thaïlande sont des pays où s'exerce la censure. Elle concerne certaines questions politiques et les images / scènes violentes ou à caractère sexuel. Pour toutes manifestations ou communications à caractère public : le résident doit se conformer aux directives imposées par les autorités, ainsi qu'aux recommandations de l'IFC, de

l'Ambassade de France en Thaïlande, et de leurs partenaires locaux. Ne pas respecter ces recommandations ou directives entraînerait la rupture immédiate du contrat de résidence et l'annulation du versement des sommes éventuellement encore dues.

Pour toute question ou demande d'informations complémentaires :

villa.duras@ifcambodge.com

cooperation.bangkok-amba@diplomatie.gouv.fr.